



Le Châtelard, le 09 avril 2019

M. Hervé HOUIN
Directeur Territorial
Auvergne Rhône-Alpes
Office National des Forêts
143, rue Pierre Corneille
CS 93461
69421 Lyon Cedex 03

Objet : projets de directive et schéma régionaux d'aménagement des forêts publiques d'Auvergne Rhône-Alpes

Contacts : **Pierre PACCARD, chargé de mission forêt - filière bois, dessertes**
07 71 08 15 09 / p.paccard@parcdesbauges.com

Monsieur le Directeur,

Par votre courrier en date du 12 mars 2019, vous me transmettez pour avis les projets de directive et schéma régionaux d'aménagement des forêts publiques d'Auvergne Rhône-Alpes. Je vous en remercie.

Le Parc naturel régional du Massif des Bauges salue votre important travail de mise à jour et d'harmonisation de ces documents à l'échelle d'Auvergne Rhône-Alpes.

Nous tenons également à souligner la qualité de ces projets qui, de manière générale, doivent garantir la mise en œuvre d'une gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques en Auvergne Rhône-Alpes.

L'examen approfondi de ces documents appelle les remarques suivantes :

- Les PNR sont cités parmi les consultations conseillées lors de l'élaboration des aménagements forestiers.

Nous vous confirmons l'intérêt du PNR du Massif des Bauges à contribuer à l'élaboration des aménagements forestiers. Mise en œuvre depuis plusieurs années dans le cadre de notre convention locale de partenariat, cette collaboration paraît tout à fait fructueuse et constructive ; nous souhaitons qu'elle se poursuive.

- En matière de mesures favorables à la biodiversité forestière, les projets de DRA et de SRA prévoient d'atteindre progressivement 3% de la surface des forêts en îlot de vieux bois, que ce soit sous la forme d'îlots de vieillissement, d'îlots de sénescence, ou de surfaces hors sylvicultures en évolution naturelle.

En matière d'arbre habitat, il est prévu de conserver au moins 1 arbre mort/ha ainsi que 2 arbres à cavités/ha.

Sur ces points, et ce compte-tenu des forts enjeux de préservation de la biodiversité forestière sur le territoire du PNR du Massif des Bauges, nous souhaitons pouvoir :

- o Travailler en collaboration pour établir la cartographie des arbres habitats et des surfaces en îlot de vieux bois à l'échelle du périmètre Parc ; nous n'en avons en effet aujourd'hui pas la lisibilité à l'échelle du massif des Bauges ;

Aillon-le-Jeune
Aillon-le-Vieux
Allondaz
Arbin
Arith
Belleville-en-Bauges
Chainaz-les-Frasses
Chevaline
Chignin
Cléry
Cruet
Curienne
Cusy
Doucy-en-Bauges
Doussard
Duingt
Ecole
Entrelacs
Entrevernes
Faverge-Seythenex
Francin
Frériverie
Grésy-sur-Isère
Gruffy
Héry-sur-Alby
Jarsy
La Chapelle-Saint-Maurice
La Compôte
La Motte-en-Bauges
La Thuile
Lathuile
Le Châtelard
Le Montcel
Le Noyer
Les Déserts
Leschaux
Lescheraines
Marthod
Mercury
Montaille
Montmélian
Mûres
Pallud
Plancherine
Pugny-Chatenod
Puygros
Quintal
Sainte-Reine
Saint-Eustache
Saint-François-de-Sales
Saint-Jean-d'Arvey
Saint-Jean-de-la-Porte
Saint-Jorioz
Saint-Offenge
Saint-Ours
Saint-Pierre d'Albigny
Sevrier
Thénésol
Thoiry
Trévignin
Vérel-Pragondran
Verrens-Arvey
Viuz-la-Chiésaz
Aix-les-Bains
Albertville
Grand Anecy
Chambéry
Rumilly
Ugine

Maison du Parc - 73630 Le Châtelard
Tél. 04 79 54 86 40 - Fax 04 79 54 88 97
info@parcdesbauges.com - www.parcdesbauges.com

- Si ce n'est déjà le cas, aller au-delà des ambitions de la DRA et du SRA en matière de conservation d'arbre habitat et de surface en îlot de vieux bois dans les forêts de production accessibles du périmètre Parc, territoire de montagne où les vieilles forêts et forêts anciennes sont à préserver.

Pour atteindre ces objectifs, le Parc se tient à votre disposition pour rechercher les solutions possibles et les moyens nécessaires. Il s'agit notamment de poursuivre la dynamique collective que nous avons initiée sur le territoire en ce qui concerne l'identification et la préservation des forêts matures.

- La DRA et le SRA prévoient l'implantation d'essences de substitution aux essences actuelles quand celles-ci ne sont pas adaptées aux évolutions climatiques et ne peuvent plus remplir les services écosystémiques souhaités.
Il est également question de mettre en œuvre une sylviculture dynamique permettant d'atteindre les critères d'exploitabilité plus rapidement.

Si le Parc soutient les expérimentations visant à améliorer la résilience des peuplements vis-à-vis des évolutions climatiques, nous restons vigilants quant à la proposition d'un modèle qui viserait à rajeunir les forêts et souhaitons autant que possible privilégier les essences locales et la régénération naturelle.

Le modèle sylvicole recherché doit permettre de récolter des bois de qualité, sans exclure la production de gros et de très gros bois, avec une diversité des essences autochtones, et de fournir un revenu durable aux propriétaires. Il s'agit donc de maintenir aussi une économie du gros et très gros bois, favorable à la maturité des boisements, à la biodiversité forestière et au stockage du carbone, en conservant des outils de transformation adaptés et en promouvant les filières et produits « gros bois ».

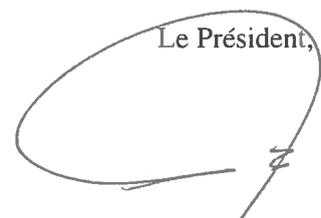
Ces questions doivent quoi qu'il en soit être appréhendées avec prudence sur le territoire classé du Parc naturel régional du Massif des Bauges. Elles doivent nécessairement être traitées dans le cadre d'un dialogue territorial.

Nous vous proposons de prolonger nos échanges sur les points ci-dessus évoqués dans le cadre de la révision en cours de notre Charte de Parc. Le Parc naturel régional du Massif des Bauges pourrait ainsi être un acteur important de la mise en œuvre de la DRA et du SRA sur son territoire.

En définitive, sous réserve que les remarques ci-dessus énoncées puissent être prises en compte, le Parc naturel régional du Massif des Bauges émet un avis favorable sur le projet de DRA et de SRA.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes meilleures salutations.

Le Président,



Philippe GAMEN

Copie à :

- M. le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- MM. les Directeurs d'Agence ONF Savoie et Haute-Savoie